

ESTIBEAUX

Bulletin Municipal



2
0
1
3

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- Giovanni, Thierry, Jordan, Jason BERTOLETTO
- Yanis DUBOUÉ
- Maël, Pierre HAUQUIN
- Rémy LABADIE
- Charline, Suzanne RALITE

MARIAGES

- Jeanne d'Arc NUMBISSIE
et Denis PERRON

DÉCÈS

- Marie-Thérèse DESTIZONS,
née TAUZIN
- Jean-Jacques, Georges, Elie
FOUSSIER
- Reine TAUZIN, née DUPÉRE
- Marcel LABAIGT

Bulletin Municipal 2013

Préparé et distribué par la Commission
Bulletin Municipal / Communication.

Directrice de publication :
Danièle Bérot

Conception et rédaction :

- Alexandra Matéo-Vélez
- Caroline Saint-Germain
- Nelly Slostowski

Imprimé par :

AQUITAINE INFO'COM (64)
Juillet 2014 - Tirage à 300 exemplaires

Crédits photos :

- Mairie d'Estibeaux
- Centre de Loisirs de la Communauté
de Communes de Pouillon
- Muséum National d'Histoire Naturelle
(M. Jean Haxaire)
- Amicale Laïque d'Estibeaux
- Club des Aînés Ruraux "Lous Hardits"
- Union Nationale des Combattants

MANIFESTATIONS 2013

VOEUX DU MAIRE

Le dimanche 6 janvier 2013, Madame le Maire et son Conseil Municipal ont présenté leurs vœux aux Estibeaussais et Estibeaussaises, réunis pour l'occasion dans la salle Lahaout. Un vin d'honneur a ensuite été partagé avec les nombreuses personnes venues assister à cette cérémonie.



FÊTES DES MÈRES

Comme le veut la tradition, le samedi 25 mai 2013, à l'occasion de la fête des mères, la municipalité d'Estibeaux a particulièrement honoré 4 mamans auxquelles Madame Le Maire a remis un bouquet de fleurs : Mesdames CUCHET Aurélie, LESLUYES Caroline, TASTET-DUFAU Sandy et SOUFFRAN-SOUSA Tatiana.

Une rose a également été offerte par les membres du Conseil Municipal à toutes les mamans présentes à cette cérémonie. La rencontre s'est ensuite terminée autour du verre de l'amitié.



REPAS DES SÉNIORS



Le dimanche 15 décembre 2013, Madame le Maire, les membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) ainsi que le Conseil Municipal ont convié les Estibeaussais et Estibeaussaises de plus de 60 ans au traditionnel repas de Noël.

Les enfants de la garderie ont été mis à contribution pour préparer de jolies cartes de menu.

Les membres du CCAS ont rendu visite aux personnes de plus de 70 ans absentes au repas et leur ont offert une boîte de chocolats.



LE MOT DU MAIRE



Chères Estibeaussaises, Chers Estibeaussais,

Conformément à la loi en période électorale, c'est avec quelques mois de retard que le bulletin municipal 2013 est publié.

Ce nouveau bulletin municipal se veut plus moderne, mais surtout plus respectueux de l'environnement, grâce à un nombre de pages réduit de moitié, tout en conservant des informations aussi détaillées que les années précédentes.

Je remercie les Conseillères et Conseillers qui, pendant six années, ont oeuvré au service de la commune avec dévouement. Parmi les réalisations les plus importantes du dernier mandat, nous retiendrons :

- la création de la nouvelle Mairie et des toilettes publiques, l'aménagement des alentours (place Dubecq, impasses de l'église et du cimetière),
- la création de l'accueil périscolaire (garderie),
- la réhabilitation de l'ancienne Mairie en bureaux locatifs, avec une salle réservée pour les activités scolaires,
- les travaux de rénovation de l'église (ravalement extérieur, sécurité, électricité, chauffage), des écoles (électricité, chauffage, peintures, menuiseries, mobilier), de la salle polyvalente (menuiserie, zinguerie toiture, tableau d'affichage et chrono, peinture des vestiaires et installation d'une VMC) et de la salle Lahaout (chauffage, mobilier),
- l'achat d'une chambre froide et d'un lave-vaisselle pour la cantine, l'installation d'une alarme,
- la création du columbarium et du jardin des souvenirs au cimetière.

Je tiens à remercier les personnes qui m'ont renouvelé leur confiance lors des dernières élections municipales. Une nouvelle équipe s'est mise en place ; c'est l'occasion de faire le point pour un nouveau départ et le plein d'énergie pour l'avenir.

Cette équipe en étroite collaboration saura, comme par le passé, poursuivre l'action engagée et développer de nouveaux projets.

L'étude de l'assainissement collectif est l'une de nos principales priorités. Elle permettra d'une part la mise en conformité des bâtiments publics exigée par les nouvelles normes relatives à l'environnement puis, dans un deuxième temps, la révision du plan d'urbanisme.

La réhabilitation de la maison du "Barbé" et de la salle polyvalente, incluant le restaurant scolaire, permettra une mise en conformité des locaux et une meilleure organisation des services (école, accueil périscolaire, restauration scolaire, vie associative...).

Personnellement, je suis confiante pour l'avenir. Avec ma nouvelle équipe, pleinement investie, nous engageons un travail constructif, dans la bonne humeur et en toute sérénité.

Sincèrement,

Danièle BÉROT
Maire d'Estibeaux

SOMMAIRE

EDITO 2

**COMPTES-RENDUS
DES SÉANCES
DU CONSEIL
MUNICIPAL 4**

**COMPTE
ADMINISTRATIF
2012 12**

**BUDGET
PRIMITIF
2013 13**

**RÉALISATIONS
2013 14**

VOIRIE 18

**SIVU
REGROUPEMENT
SCOLAIRE 19**

**INFORMATIONS
DIVERSES 20**

**ACTIVITÉS
ASSOCIATIVES
DU VILLAGE 26**

COMPTES-RENDUS DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 18/01/2013

L'an deux mil treize, le dix huit du mois de janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Madame Danièle BÉROT, Maire, en session ordinaire.

Date de la convocation : 11 janvier 2013

Étaient présents M^{mes}/MM. les Conseillers Municipaux : Danièle BÉROT, Isabelle MARIE, Frédéric DUFOURG, Christophe REDONNET, Alain CRABOS, Pierre BELLOCQ, Brigitte BORDENAVE, André DUCASSE, Franck BELLOCQ, Stéphane PÉHAUT, Claudette SAINT-GERMAIN, Philippe LABORDE et Philippe LABADIE.

Étaient excusés : Mme Corinne RICOTTI et M. Jean-Louis CAZENAVE.

Le Conseil a choisi pour secrétaire Mme Brigitte BORDENAVE.

----- VOIRIE -----

Programme voirie communautaire

Madame le Maire fait le point sur le programme voirie communautaire 2013. La commission voirie, lors de sa réunion, a proposé les voies suivantes en enrobé :

- Route de Lagraboche : 350 mètres
- Route de Bourdéou : 260 mètres
- Chemin de Cabannes : 190 mètres
- Impasse de Chapelat : 290 mètres
- Impasse du Luc : 400 mètres

La visite de la commission communautaire a eu lieu sur site.

Programme voirie communale

Madame le Maire propose de goudronner en tricouche l'impasse Rostaing sur une distance de 100 mètres.

Travaux de pelle communautaires

Les travaux de curage de fossés sur le chemin du Louetz prévus en 2012 sont terminés. Durée de ces travaux : 2,5 jours.

Curage collecteurs

Une consultation a été lancée pour le curage des collecteurs sur la Commune d'Estibeaux pour les années 2013 et 2014. Un tarif au mètre linéaire a été demandé à trois entreprises pour une longueur moyenne de 2000 mètres par an.

	2013	2014
SARL OUEST CHALOSSE	0.85 € ml	0.87 € ml
EUURL LAVIGNE TP	0.85 € ml	0.87 € ml
SARL TP HOLVOET ET FILS	0.85 € ml	0.85 € ml

Le Conseil Municipal choisit de retenir l'entreprise HOLVOET. Les travaux prévus en 2013 sont la Plaine, le Pont Noir, la route de Dax et le Castillon, soit un total de 1 930 mètres linéaires.

CUMA "La Bienvenue" de Mouscardès

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que la Commune prévoit d'utiliser la remorque de la CUMA "La Bienvenue" de Mouscardès. Le Conseil Municipal décide de participer aux frais fixes d'un montant 100 € plus les parts sociales.

----- BÂTIMENTS -----

Madame le Maire fait le point sur le programme des travaux de bâtiments à prévoir en 2013. La commission, lors de sa réunion, a proposé les travaux suivants :

Église

Les travaux d'étanchéité prévus et non effectués depuis 2011 seront réalisés par l'entreprise RIBEIRO pour un montant de 2 785 € TTC. Les persiennes sont à restaurer.

Travaux de peinture

Atelier communal, salle Lahaout, local clique et appartement.

Salle polyvalente

La porte d'entrée est à refaire. Des devis seront demandés pour la fabrication de cette porte, soit en bois, soit en aluminium.

----- QUESTIONS DIVERSES -----

Logement communal

M. BOUBE libèrera l'appartement qu'il occupe à partir du 5 février 2013. M. Mathieu LESPIAU a fait une demande pour ce logement. Le Conseil Municipal se prononce favorablement.

Subvention Conseil Général

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le Conseil Général a attribué une subvention de 8 276 € pour les travaux de rénovation et de mise en sécurité de l'école.

Subventions voyage scolaire

Madame le Maire informe l'assemblée que Clément BEYRIERE, Kevin GUILLEVIC-DAUBAIGNA, Mathieu IRIGOYEN, Morgane LABORDE, Bastien LAMARQUE, Clément LAMARQUE, Bruno LESCOUTE et Camille MORDA, élèves au collège de Pouillon, participent à un voyage scolaire en Espagne. Le Conseil Municipal décide d'octroyer à chacun de ces élèves une subvention de 30.90 €, sauf pour l'élève Camille MORDA qui a déjà bénéficié de la subvention en 2011.

Madame le Maire présente une demande de subvention pour Axelle LASCOSTES et Pauline LASCOSTES, élèves au collège de Pouillon, qui participent à un séjour à la neige avec le collège. Le Conseil Municipal décide d'octroyer à chacune de ces élèves une subvention de 30.90 €.

Madame le Maire présente une demande de subvention pour Marine LAVAIL, élève en lycée, qui participe à

un voyage scolaire en Grèce. Le Conseil Municipal réaffirme sa volonté de n'octroyer de subvention que jusqu'en dernière année de collège.

Syndicat des Rivières

Madame le Maire donne lecture de l'arrêté préfectoral fixant le projet de périmètre du Syndicat de Bassin Versant des Luys qui sera issu de la fusion du SIVU des Luys aval, du SIVU des Luys amont, du Syndicat Intercommunal d'aménagement du bassin du Bassecq et affluents et du Syndicat Intercommunal d'aménagement agricole de bassin de Leuyot. Le Conseil Municipal se prononce favorablement sur ce projet.

Subvention Amicale Laïque d'Estibeaux

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'association Amicale Laïque d'Estibeaux sollicite une augmentation de la subvention communale. Cette demande est acceptée par l'ensemble du Conseil Municipal. Le montant de cette subvention sera défini lors de la réunion de la commission finances.

Courrier M. LEMOINE (Habas)

Madame le Maire donne lecture du courrier de M. LEMOINE de Habas soumettant des aménagements au niveau du site de la Motte. Le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite à ce courrier.

Réforme des rythmes scolaires : semaine de 4.5 jours

Madame le Maire fait un bilan sur la réforme des rythmes scolaires. La mise en application doit avoir lieu soit à la rentrée 2013 soit à la rentrée 2014. Une réunion sera programmée très prochainement pour débattre de cette réforme.

Contribution Communale au budget du SDIS

Madame le Maire fait part du montant de la contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours : 10 363.89 €, soit une augmentation de 8.29 %.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h15.

SÉANCE DU 27/02/2013

L'an deux mil treize, le vingt sept du mois de février à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Madame Danièle BÉROT, Maire, en session ordinaire.

Date de la convocation : 22 février 2013

Étaient présents M^{mes}/MM. les Conseillers Municipaux : Danièle BÉROT, Isabelle MARIE, Frédéric DUFOURG, Corinne RICOTTI, Christophe REDONNET, Alain CRABOS, Pierre BELLOCQ, André DUCASSE, Claudette SAINT-GERMAIN, Jean-Louis CAZENAVE, Philippe LABORDE et Philippe LABADIE.

Étaient excusés : Mme Brigitte BORDENAVE, MM. Franck BELLOCQ et Stéphane PÉHAUT.

Le Conseil a choisi pour secrétaire Mme Corinne RICOTTI.

----- RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES -----

Madame le Maire ouvre le débat sur la réforme des rythmes scolaires et la semaine de 4.5 jours. La mise en application doit avoir lieu soit à la rentrée 2013, soit à la rentrée 2014. Le Conseil Municipal doit se prononcer sur la date de mise en œuvre de cette réforme.

Madame le Maire énonce les impacts financiers sur le budget de la commune qui découlent de cette réforme : coûts supplémentaires engendrés et allocation forfaitaire de 50 €/élève si la mise en place se fait en 2013.

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'application de cette réforme au sein du RPI des Arrigans, dressé par les enseignants du regroupement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, décide l'application de la réforme dès la rentrée 2013.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h15.

SÉANCE DU 09/04/2013

L'an deux mil treize, le neuf du mois d'avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Madame Danièle BÉROT, Maire, en session ordinaire.

Date de la convocation : 2 avril 2013

Étaient présents M^{mes}/MM. les Conseillers Municipaux : Danièle BÉROT, Isabelle MARIE, Brigitte BORDENAVE, Corinne RICOTTI, Frédéric DUFOURG, Christophe REDONNET, Alain CRABOS, Pierre BELLOCQ, André DUCASSE, Claudette SAINT-GERMAIN, Jean-Louis CAZENAVE, Stéphane PÉHAUT, Franck BELLOCQ et Philippe LABADIE. Était excusé : M. Philippe LABORDE. Le Conseil a choisi pour secrétaire Mme Corinne RICOTTI.

-- APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2012 --

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le Compte Administratif 2012 pouvant se résumer ainsi :

- Section de fonctionnement (excédent)	208 831.14 €
- Section d'investissement (déficit)	38 769,38 €
⇒ Excédent Global :	170 061.76 €

Affectation du résultat

- Compte 1068 :	116 911.38 €
- Compte 002 :	91 919.76 €

--- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2012 ---

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le Compte de Gestion 2012 présenté par Mme ROSIERE-CRUZ, receveur municipal.

COMPTES-RENDUS DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

----- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2013 -----

Madame le Maire propose à l'assemblée de ne pas augmenter les taux des taxes communales pour l'année 2013 :

- taxe d'habitation :	14.08 %
- taxe foncière (foncier bâti) :	16.54 %
- taxe foncière (foncier non bâti) :	57.65 %

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le Budget Primitif 2013 :

- équilibre en section de fonctionnement :	524 453.00 €
- équilibre en section d'investissement :	149 665.00 €

Prévisions budgétaires des dépenses d'investissement

- Débroussailluse :	872.00 €
- Poste à souder :	460.46 €
- Godet tracteur :	1 788.02 €
- Lave vaisselle :	3 270.79 €
- Église étanchéité :	2 785.10 €

----- DIVERS -----

CCAS d'Estibeaux

Compte Administratif 2012 :	
- fonctionnement (excédent)	1 338.47 €

Budget Primitif 2013 :	
- Section de fonctionnement :	5 038.00 €

SIVU des Arrigans – Regroupement scolaire

Compte Administratif 2012 :	
- fonctionnement (excédent)	19 413.30 €
- investissement (excédent)	1 147.33 €
⇒ Excédent global :	20 560.63 €

Budget Primitif 2013 :	
- section de fonctionnement :	183 984.00 €
- section d'investissement :	4 845.00 €

Prévision d'effectif rentrée 2013 :	
- Estibeaux	48 élèves
- Mouscardes	41 élèves
- Ossages	29 élèves
- Tilh	73 élèves
Total	191 élèves

SIVU des Arrigans – Lac de Tastoia

Compte Administratif 2012 :	
- fonctionnement (excédent)	15 196.45 €
- investissement (déficit)	3 133.50 €
⇒ Excédent global :	12 062.95 €

Budget Primitif 2013 :	
- section de fonctionnement :	24 614.00 €
- section d'investissement :	20 520.00 €

Communauté de Communes de Pouillon

Compte Administratif 2012 :	
- fonctionnement (excédent)	404 360.68 €
- investissement (excédent)	313 262.20 €
⇒ Excédent global :	717 622.88 €

Budget Primitif 2013 :	
- section de fonctionnement :	3 482 738.00 €
- section d'investissement :	1 561 965.00 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h30.

SÉANCE DU 13/05/2013

L'an deux mil treize, le treize du mois de mai à vingt et une heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Madame Danièle BÉROT, Maire, en session ordinaire.

Date de la convocation : 3 mai 2013

Étaient présents M^{mes}/MM. les Conseillers Municipaux : Danièle BÉROT, Isabelle MARIE, Alain CRABOS, Brigitte BORDENAVE, Christophe REDONNET, Pierre BELLOCQ, Franck BELLOCQ, Claudette SAINT-GERMAIN et Philippe LABADIE.

Étaient excusés : Mme Corinne RICOTTI, MM. Philippe LABORDE, André DUCASSE, Jean-Louis CAZENAVE, Stéphane PÉHAUT et Frédéric DUFOURG.

Le Conseil a choisi pour secrétaire Mme Claudette SAINT-GERMAIN.

----- MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES -----

Madame le Maire donne lecture des nouveaux statuts de la Communauté de Communes de Pouillon qui ont été acceptés et validés par le Conseil Communautaire en date du 14 mars 2013.

Elle précise que le point B4 "Action sociale" est modifié de la manière suivante :

Est d'intérêt communautaire l'action sociale énumérée ci-dessous :

- Maison de Retraite de Pouillon – entretien et gestion des bâtiments existants et construction, entretien et gestion de tout nouvel équipement
- Création et gestion d'un service de portage de repas à domicile en faveur des personnes âgées ou handicapées
- Gestion de la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse. La gestion du service public est centralisée sur la Commune de Pouillon. Les Communes membres de la Communauté peuvent bénéficier d'un pôle du service sur leur territoire.
- Création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale,

dénoté "CIAS de la Communauté de Communes de Pouillon" à compter du 1^{er} janvier 2013, chargé de l'aide à domicile composée des aide-ménagères, auxiliaires de vie, garde de jour, la gestion de la téléalarme ainsi que la gestion des dossiers APA.

Il convient que le Conseil Municipal d'Estibeaux se prononce sur cette modification de statuts. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve les nouveaux statuts de la Communauté de Communes de Pouillon.

----- FÊTE DES MÈRES -----

La cérémonie de la fête des mères aura lieu le samedi 25 mai 2013 à 19h00 à la Mairie d'Estibeaux, salle du Conseil. 4 mamans seront mises à l'honneur.

----- DIVERS -----

Projet Artère de l'Adour

Madame le Maire présente à l'assemblée le projet de tracé Artère de l'Adour – Canalisation gaz Arcangues/Coudures passant par Estibeaux. Il convient que le Conseil Municipal donne son avis sur le tracé général et les conditions d'ensemble du projet sachant que la consultation vaut également pour la demande de déclaration d'utilité publique. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, se prononce favorablement.

Service Départemental d'Incendie et de Secours des Landes (SDIS)

Madame le Maire donne lecture du courrier du Colonel BOURDIL, Directeur Départemental du SDIS, dans lequel il sollicite l'avis du Conseil Municipal sur l'optimisation opérationnelle de rattacher la commune d'Estibeaux au Centre de Habas en 1^{er} appel à la place de celui de Pouillon.

Madame le Maire rappelle que la Commune est située au centre de 3 Centres d'Incendie et de Secours : Pouillon, Pomarez et Habas.

Le Conseil Municipal décide que la commune ne doit pas être rattachée à un centre en particulier mais que les secours les plus proches et les plus rapides doivent intervenir.

Contrat d'entretien chauffage école

Madame le Maire présente au Conseil Municipal la proposition de contrat d'entretien émanant de l'entreprise DEC Services pour le chauffage des écoles installé par leurs soins en 2012. Le Conseil Municipal demande à Madame le Maire de se rapprocher de l'entreprise Thierry LAMARQUE pour savoir à quel entretien elle procède déjà à l'école et éventuellement demander un devis pour un contrat de maintenance du nouveau chauffage.

Panneau de Basket

Madame le Maire informe l'assemblée que le panneau de basket ne fonctionne plus et qu'elle a contacté

l'entreprise BODET. Le devis de réparation s'élève à 1 339.52 € TTC. Un devis pour du matériel neuf a également été demandé. La société a fait deux propositions :

- tableau neuf équivalent à celui en place, sous condition de prendre un contrat de maintenance (260 € HT/an) : 2 691 € TTC
- même tableau que précédemment sans contrat de maintenance : 3 348.80 € TTC.

Le Conseil Municipal demande à Madame le Maire de prendre des précisions sur le contrat de maintenance avant de se prononcer sur l'achat.

Plan Communal de Sauvegarde

Madame le Maire fait le point sur l'avancement du Plan Communal de Sauvegarde. Le dossier préparatif à l'élaboration du plan est quasiment terminé.

SYDEC

Assainissement : Le SYDEC va procéder au contrôle des assainissements non collectifs avant le mois de décembre.

Électrification : le poste Laborde va être renforcé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h00.

SÉANCE DU 20/06/2013

L'an deux mil treize, le vingt du mois de juin à vingt et une heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Madame Danièle BÉROT, Maire, en session ordinaire.

Date de la convocation : 15 juin 2013

Étaient présents M^{mes}/MM. les Conseillers Municipaux : Danièle BÉROT, Isabelle MARIE, Alain CRABOS, Christophe REDONNET, Pierre BELLOCQ, Claudette SAINT-GERMAIN, Franck BELLOCQ, Philippe LABADIE, Corinne RICOTTI, Philippe LABORDE, André DUCASSE, Jean-Louis CAZENAVE, Stéphane PÉHAUT et Frédéric DUFOURG.

Était excusée Mme Brigitte BORDENAVE.

Le Conseil a choisi pour secrétaire Mme Corinne RICOTTI.

--- ACHAT D'UN TERRAIN POUR L'IMPLANTATION DE LA STATION D'ÉPURATION -----

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la volonté de M. Yves LAMARQUE de vendre le terrain pour l'implantation de la station d'épuration au prix de 25 000 €. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte d'acheter ce terrain cadastré E 390 et E 527 d'une superficie de 1ha 67a 01ca pour un montant de 25 000 €.

Madame le Maire avise l'assemblée que le projet présenté par le SYDEC concernant le rejet des eaux doit

COMPTES-RENDUS DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

obtenir l'aval des services de la Police de l'eau. Il se peut que le rejet se fasse dans le Grand Arrigan. Madame le Maire donne lecture des plus values engendrées si cette solution est retenue. Le SYDEC est chargé de programmer une réunion avec les services de la Police de l'eau.

----- DIVERS -----

Panneau de Basket

Le Conseil Municipal décide d'acheter le tableau neuf, proposé par l'entreprise BODET, équivalent à celui en place, avec le contrat de maintenance (260 € HT/an) : 2 691 € TTC.

Modification de la représentation communale au sein de la Communauté de Communes

Considérant que chaque commune doit se prononcer sur le choix concernant la représentation communale au sein de la Communauté de Communes de Pouillon, et considérant que tous les EPCI à fiscalité propre changeront de nombre de délégués et de répartition des sièges au prochain renouvellement des conseils municipaux, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de se prononcer favorablement sur l'hypothèse suivante :

Nom de la Commune	Population municipale 2013	RÉPARTITION
POUILLON	2870	8
HABAS	1443	4
MIMBASTE	1018	3
TILH	816	2
MISSON	716	2
ESTIBEAUX	654	2
GAAS	490	2
OSSAGES	478	2
MOUSCARDES	258	2

Entretien de la VMC des écoles

Le conseil municipal décide de demander un devis à l'entreprise GUILLEVIC pour le comparer à celui de l'entreprise DEC Services, de 394.68 € TTC par an.

Logement 53 impasse de l'Eglise

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que M. Mathieu LESPIAU quittera le logement communal qu'il occupe au 53 impasse de l'Eglise le 15 août prochain.

Tracteur New Holland

Le conseil municipal décide de demander une extension de garantie pour le nouveau tracteur au vu de tous les problèmes rencontrés avec celui-ci.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h20.

SÉANCE DU 27/08/2013

L'an deux mil treize, le vingt sept du mois d'août à vingt et une heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Madame Danièle BÉROT, Maire, en session ordinaire.

Date de la convocation : 17 août 2013

Étaient présents M^{mes}/MM. les Conseillers Municipaux : Danièle BÉROT, Isabelle MARIE, Alain CRABOS, Christophe REDONNET, Pierre BELLOCQ, Claudette SAINT-GERMAIN, Franck BELLOCQ, Philippe LABADIE, Corinne RICOTTI, Brigitte BORDENAVE, Philippe LABORDE, André DUCASSE, Jean-Louis CAZENAVE, Stéphane PÉHAUT et Frédéric DUFOURG.

Le Conseil a choisi pour secrétaire Mme Corinne RICOTTI.

----- VOIRIE -----

Madame le Maire informe le Conseil Municipal du litige qui oppose la Commune à M. Thierry LEJEUNE, 54 impasse de Labarthe, concernant les intempéries du week-end de Pentecôte qui ont provoqué des coulées de boue envahissant le chemin communal et la propriété de M. LEJEUNE. Ces coulées de boue provenaient du champ de Mme Catherine DELFOUR situé en amont. Le fossé de son terrain s'est éboulé et la terre de son champ s'est répandue sur la voie communale ainsi que dans la propriété de M. LEJEUNE.

Madame le Maire précise qu'il y avait un écoulement naturel avec deux contrepentes en V en continuité du terrain de Mme DELFOUR. Suite à la construction de sa maison et à divers aménagements de la part de M. LEJEUNE, il s'avère qu'il a modifié la configuration de cet écoulement. Il a réalisé, à ses frais et sur sa propriété, un fossé avec une buse de diamètre 32 ; ce diamètre s'avère trop petit. L'adjoint responsable de la voirie lui avait conseillé verbalement un fossé à ciel ouvert pour parfaire à un meilleur écoulement.

Madame le Maire avise l'assemblée qu'elle a contacté l'assurance juridique de la commune à la suite des différents propos tenus par M. LEJEUNE à savoir qu'il allait contacter un huissier, demander une expertise et faire une déclaration à son assurance. A ce jour, aucune convocation n'est parvenue en Mairie.

Au regard de son courrier mais aussi des différentes rencontres en présence de M. Philippe LABORDE, adjoint délégué à la voirie, le Conseil Municipal décide de donner un avis défavorable à toute intervention sur le domaine privé et demande à Madame le Maire d'envoyer un courrier relatant les éléments qui précèdent.

SÉANCE DU 08/10/2013

----- EMPLOYÉS COMMUNAUX -----

Madame le Maire informe l'assemblée que le contrat de Mme Nadine CASSOU PUYAU se termine le 31 août. Le Conseil Municipal décide de renouveler son contrat pour une durée d'un an.

Madame le Maire informe l'assemblée que le contrat de M. Laurent LAFAYE se termine le 30 septembre. Le Conseil Municipal décide de renouveler son contrat pour une durée de 6 mois.

----- DIVERS -----

Salle des sports

Madame le Maire informe que la salle des sports a été visitée. 4 extincteurs ont été dérobés et retrouvés dans le lac de Tastoia. Une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie et l'assurance de la commune a été contactée. Elle ajoute qu'elle a relancé M. Vincent DUFAU pour qu'il change la porte d'entrée.

Décision modificative n°1

Madame le Maire explique au Conseil Municipal qu'il convient d'augmenter le budget en section d'investissement comme suit :

- Compte 165 (dépenses) : + 600 €
- Compte 165 (recettes) : + 600 €

Le Conseil Municipal approuve cette modification budgétaire à l'unanimité.

Logement communal

Madame le Maire informe l'assemblée que M. Mathieu LESPIAU a quitté le logement qu'il occupait au 53 impasse de l'Eglise le 15 août dernier. Elle informe qu'elle a reçu une demande de la part de M. ROUCHER et de Mme DEWINNE pour ce logement. Le Conseil Municipal accepte cette demande.

Station d'épuration

Le dossier est en attente de l'avis de la Police de l'eau.

Désensablage du pont du Moulin

Les services de la Police de l'eau ont donné leur accord.

SYDEC

L'éclairage public a été réglé : il s'éteint à 23h30 (sauf le hall des sports qui reste allumé toute la nuit).

Le renforcement du poste Laborde est prévu courant septembre. D'autres sécurisations ont été demandées : poste Beyrie, poste Rachou, poste Pin et poste Galinon.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h15.

L'an deux mil treize, le huit du mois d'octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Madame Danièle BÉROT, Maire, en session ordinaire.

Date de la convocation : 1^{er} octobre 2013

Étaient présents M^{mes}/MM. les Conseillers Municipaux : Danièle BÉROT, Isabelle MARIE, Alain CRABOS, Christophe REDONNET, Pierre BELLOCQ, Claudette SAINT-GERMAIN, Franck BELLOCQ, Philippe LABADIE, Corinne RICOTTI, Brigitte BORDENAVE, Philippe LABORDE, André DUCASSE, Stéphane PÉHAUT et Frédéric DUFOURG.

Était excusé : M. Jean-Louis CAZENAVE.

Le Conseil a choisi pour secrétaire Mme Corinne RICOTTI.

----- VOIRIE -----

M. Philippe LABORDE, adjoint responsable voirie, donne le compte rendu des travaux de la voirie communautaire. A ce jour, le programme 2013 a été réalisé en totalité.

Route du Bergeras

Suite à l'effondrement d'un busage, nous avons demandé à la Communauté des Communes la possibilité d'avoir une demi-journée de travaux de pelle supplémentaire et la fourniture de 8 tuyaux de diamètre 400, soit 48 mètres, pour la réalisation de ces travaux.

Fossé lotissement communal

Le conseil municipal décide de faire l'entretien du fossé entre le terrain de Mme DUHAU et les maisons d'habitation du lotissement.

Ruisseau

Il a été demandé au service de la police de l'eau la possibilité de faire une demande permanente pour les travaux d'entretien des ruisseaux.

Panneau communautaire

Le panneau communautaire délimitant le territoire de la Communauté de Communes de Pouillon a été posé sur la route de Montfort.

TIGF – Projet Artère de l'Adour

L'entreprise TIGF demande à la commune l'autorisation de passage sur l'impasse de Latéoulère en vue du stockage des tuyaux sur une parcelle de 4 hectares appartenant à M. Jean-Pierre GARESTE. Un état des lieux sera fait en présence d'un huissier. D'autre part, il sera signalé que le stationnement de tout mobil-home est interdit sur la commune.

Travaux réalisés par Mlle VERHAEGUE sur la Départementale (route de Habas)

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle a reçu une copie du courrier adressé par le Conseil

COMPTES-RENDUS DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Général à Mlle VERHAEGUE concernant les travaux qu'elle a réalisés sans l'autorisation de ce service, la priant de bien vouloir faire le nécessaire pour se mettre en conformité le plus rapidement possible.

Écoulement de l'eau (dossier M. LEJEUNE)

Madame le Maire informe le conseil municipal que la compagnie d'assurance GAN demande à la municipalité la somme de 2 391 € au titre du préjudice pour les dommages occasionnés chez M. LEJEUNE lors des intempéries du 18 mai 2013. Une contre expertise a été demandée par le service juridique de la commune.

----- BÂTIMENTS -----

Salle polyvalente

Les travaux concernant le changement de la porte principale ont été réalisés.

Logement 93 route de Lagraboche

Ce logement est attribué à Mme Adeline Saint Germain à partir du 1^{er} Janvier 2014. Les travaux de réfection seront réalisés par les employés communaux.

Cantine

La chambre froide n'est plus en état d'utilisation. La commune est dans l'obligation de faire l'achat d'un matériel neuf. Deux devis sont demandés : l'un à l'entreprise LANDES FROID EQUIPEMENT et l'autre à l'entreprise SEFTI.

----- DIVERS -----

Lac de Tastoa

Une nouvelle demande sera faite auprès de M. le Président du SIVU du Lac de Tastoa concernant la pose du portique/balanoire.

Téléalarme

La commune prenait à sa charge la totalité de l'abonnement soit 120 €. Depuis le 1^{er} Janvier 2013, ce service est assuré par le CIAS communautaire qui ne prend en charge que la moitié de l'abonnement.

Le conseil Municipal, à l'unanimité des présents, délibère pour que la commune prenne à sa charge le solde de l'abonnement. Pour information, le nombre de téléalarmes sur la commune est de 19.

Plan communal de sauvegarde

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'une réunion aura lieu en mairie le 17 octobre pour finaliser ce projet.

Classement des chemins

La procédure est toujours en cours et devrait être terminée en fin d'année.

Association Basket Arrigan

Madame le Maire fait part du courrier de remerciement

de l'association suite au changement d'un chrono neuf.

Rythmes scolaires

Madame le Maire informe que le projet doit être finalisé pour la mi-décembre. Pour les deux classes sur Estibeaux, le dossier est finalisé. Ce projet a été étudié avant de le présenter aux parents d'élèves avec Madame le Maire, Présidente du SIVU, les enseignantes et l'intervenante, Mlle Chrystelle Labadie.

Communauté des Communes de Pouillon

A partir du 1^{er} janvier 2014, la Communauté de Communes prendra la compétence petite enfance (crèche de Pouillon). Cependant il devra être étudié un autre système de garde pour les communes éloignées.

Cérémonie du 11 novembre

Elle aura lieu à 11 h 45.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h20.

SÉANCE DU 03/12/2013

L'an deux mil treize, le trois du mois de décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Madame Danièle BÉROT, Maire, en session ordinaire.

Date de la convocation : 22 novembre 2013

Étaient présents M^{mes}/MM. les Conseillers Municipaux : Danièle BÉROT, Isabelle MARIE, Alain CRABOS, Christophe REDONNET, Pierre BELLOCQ, Claudette SAINT-GERMAIN, Franck BELLOCQ, Corinne RICOTTI, Brigitte BORDENAVE, Philippe LABORDE, André DUCASSE, et Frédéric DUFOURG.

Étaient excusés : MM. Jean-Louis CAZENAVE, Stéphane PÉHAUT et Philippe LABADIE.

Le Conseil a choisi pour secrétaire Mme Corinne RICOTTI.

----- MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES -----

Madame le Maire donne lecture des nouveaux statuts de la Communauté de Communes de Pouillon. Les modifications des statuts se présentent comme suit :

Au point B "Compétences optionnelles" : B4 – Action dans le domaine social : création et gestion d'une crèche intercommunale.

Au point C "Compétences facultatives" : C4 – Promouvoir le tourisme sur le territoire communautaire par la création et la gestion d'un office de tourisme intercommunal.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des présents cette modification.

----- PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE -----

Madame le Maire informe le conseil Municipal que la remise officielle du document du plan communal de sauvegarde aura lieu le 19 décembre 2013 à 18h30 à la salle Lahaout. A l'issue de cette réunion, il sera offert un apéritif dînatoire.

----- QUESTIONS DIVERSES -----

Demands permanentes des travaux sur ruisseaux

Madame le Maire informe que les services de la police de l'eau souhaitent qu'une demande soit faite au cas par cas.

Achat d'une chambre froide pour la cantine

Deux devis ont été demandés :

- SEFTI : 7 193.00 € TTC
- LANDES FROID EQUIPEMENT : 6 936.80 € TTC

La commission d'appel d'offres propose l'achat de la chambre froide à l'entreprise LANDES FROID EQUIPEMENT.

TIGF Artère de l'Adour : Impasse de Latéoulère

L'état des lieux s'est déroulé en présence d'un huissier. Madame le Maire présente le rapport en réunion.

Courrier de l'association de chasse

Madame le Maire donne lecture du courrier de l'ACCA d'Estibeaux concernant la demande d'un emplacement pour éviscérer la venaison afin de respecter les règles d'hygiène applicables aux viandes de gibiers sauvages. Actuellement, la commune ne disposant pas de local approprié, il est demandé à l'association de reformuler sa demande l'année prochaine.

SYDEC - assainissement collectif

Madame le Maire donne le compte rendu de la réunion qui a eu lieu le 07/11/2013 en mairie en présence de Mme Cécile LAFFITTE et M. David CHIRLE (responsables du SYDEC).

Dans le cadre du transfert de compétences, l'acquisition du terrain et les frais annexes (géomètre, notaire...) seront à la charge du SYDEC. A ce jour, le SYDEC étudie différents projets de rejet des eaux afin de pouvoir présenter aux services de la police de l'eau qui devront statuer sur la possibilité du rejet des eaux traitées, soit dans le ruisseau de Pédoucin, soit vers le grand Arrigan.

Les décisions à suivre sont les suivantes :

- Janvier 2014 : lancement de l'étude d'acceptabilité des milieux récepteurs par un bureau d'études spécialisé (durée : 2 mois). Les conclusions de l'étude seront présentées en mairie en présence de la Police de l'eau.
- Avril 2014 : choix de la solution retenue.

Classement des chemins

Madame le Maire informe le conseil municipal de l'avancée du dossier du classement des chemins.

A ce jour, il reste 12 dossiers à signer :

- 4 dossiers sont en attente pour vente ou succession,
- 5 dossiers à régulariser : levée main courante pour la somme de 1 500 €,
- 3 dossiers pour attestations immobilières à régulariser, pour la somme de 1 200 €.

Le montant total des frais pour les dossiers s'élève à 2 700 €. Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, délibère pour la prise en charge des frais de dossiers par la commune.

Courrier de M. CHORON

M. CHORON demande une autorisation pour installer son camion pizza sur la commune le jeudi de 18h à 21h devant le foyer. Les droits d'occupation du domaine public s'élèveront à 50 € par an. Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, émet un avis favorable à cette demande.

Rythmes scolaires

Réunion prévue à la Communauté de Communes courant janvier pour l'organisation du mercredi après-midi.

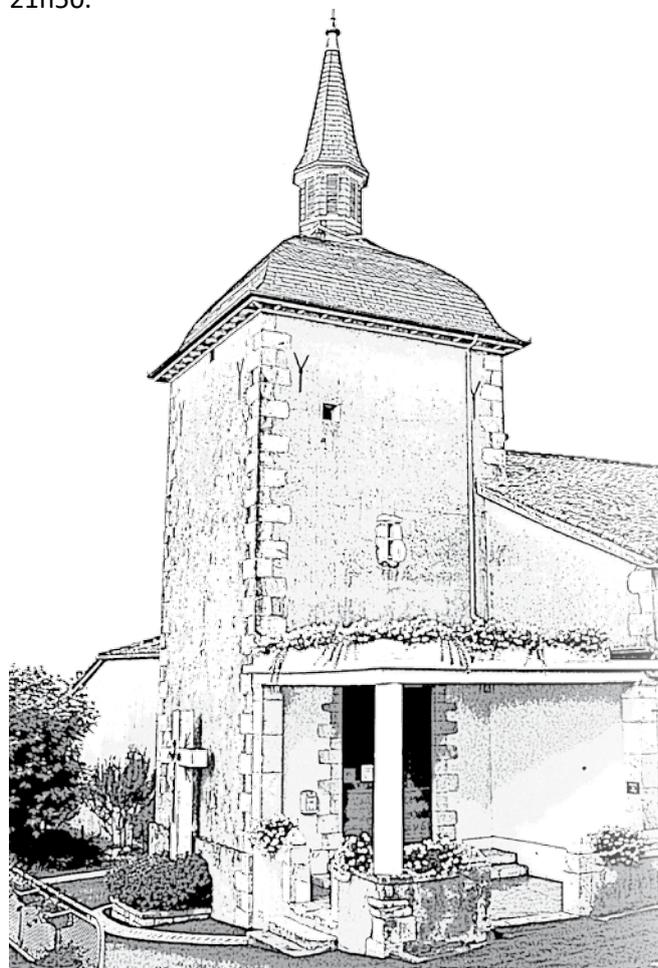
Repas des Séniors

Il aura lieu le dimanche 15 décembre 2013 à 12h00.

Cérémonie des vœux

Elle aura lieu le dimanche 5 janvier 2014.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h50.



COMPTE ADMINISTRATIF 2012

SECTION DE FONCTIONNEMENT

		PRÉVISIONS	RÉALISATIONS
DÉPENSES (montants TTC)		550 082.00 €	420 051.26 €
011	Charges à caractère général	185 095.00 €	127 051.66 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	152 950.00 €	152 912.67 €
65	Autres charges de gestion courante	105 181.00 €	99 337.94 €
66	Charges financières	15 970.00 €	15 717.21 €
67	Charges exceptionnelles	270.00 €	
023	Virement à section d'investissement	90 591.00 €	25 006.78 €
014	Atténuations de produits	25.00 €	25.00 €
RECETTES (montants TTC)		550 082.00 €	628 882.40 €
013	Atténuations de charges	300.00 €	3 333.92 €
70	Produits des services, du domaine et ventes	600.00 €	710.11 €
73	Impôts et taxes	197 880.00 €	224 579.55 €
74	Dotations et participations	170 621.00 €	186 709.13 €
75	Autres produits de gestion courante	44 150.00 €	45 819.45 €
76	Produits financiers		17.85 €
77	Produits exceptionnels		23 350.22 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	136 531.00 €	136 531.39 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		7 830.78 €

Soit un excédent de fonctionnement de 208 831.14 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

		PRÉVISIONS	RÉALISATIONS	RESTE A RÉALISER
DÉPENSES (montants TTC)		236 586.00 €	204 469.12 €	39 948.00 €
20	Immobilisations incorporelles	20 000.00 €		20 000.00 €
21	Immobilisations corporelles	57 600.00 €	52 528.73 €	5 072.00 €
23	Immobilisations en cours	87 604.00 €	72 914.36 €	14 690.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	39 244.00 €	39 244.22 €	
001	Déficit d'investissement reporté	31 588.00 €	31 588.27 €	
040	Transfert entre sections		7 830.78 €	
0165	Dépôts et cautionnements reçus	550.00 €	362.76 €	186.00 €
RECETTES (montants TTC)		236 586.00 €	165 699.74 €	
13	Subvention d'investissement	4 000.00 €	14 605.79 €	
040	Transfert entre sections		25 006.78 €	
024	Produits de cessions d'immobilisations	16 000.00 €		
10	Dotations, fonds divers	56 803.00 €	56 803.75 €	
021	Virement section fonctionnement	90 591.00 €		
1068	Excédent de fonctionnement	68 642.00 €	68 642.27 €	
0165	Dépôts et cautionnements reçus	550.00 €	641.15 €	

Soit un déficit d'investissement de 38 769.38 €

Le compte administratif 2012 présente un excédent global de 170 061.76 €

BUDGET PRIMITIF 2013

	TAXE D'HABITATION	FONCIER BÂTI	FONCIER NON BÂTI	TAXE PROFESSIONNELLE UNIQUE
Commune	14.08 %	16.54 %	57.65 %	-
Communauté	11.14 %	3.42 %	17.46 %	13.39 %

En 2013, le taux des taxes reste inchangé.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

		Pour mémoire, Budget précédent	BUDGET VOTÉ 2013
DÉPENSES (montants TTC)		550 082.00 €	524 453.00 €
011	Charges à caractère général	185 095.00 €	219 100.00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	152 950.00 €	181 477.00 €
65	Autres charges de gestion courante	105 181.00 €	108 984.00 €
66	Charges financières	15 970.00 €	14 459.00 €
67	Charges exceptionnelles	270.00 €	333.00 €
023	Virement à section d'investissement	90 591.00 €	
014	Atténuations de produits	25.00 €	100.00 €
RECETTES (montants TTC)		550 082.00 €	524 453.00 €
013	Atténuations de charges	300.00 €	300.00 €
70	Produits des services, du domaine et ventes	600.00 €	720.00 €
73	Impôts et taxes	197 880.00 €	206 004.00 €
74	Dotations et participations	170 621.00 €	180 810.00 €
75	Autres produits de gestion courante	44 150.00 €	44 700.00 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	136 531.00 €	91 919.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

		Pour mémoire, Budget précédent	BUDGET VOTÉ 2013	DONT RESTE A RÉALISER 2012
DÉPENSES (montants TTC)		236 586.00 €	149 665.00 €	39 948.00 €
20	Immobilisations incorporelles	20 000.00 €	20 000.00 €	20 000.00 €
21	Immobilisations corporelles	57 600.00 €	41 072.00 €	5 072.00 €
23	Immobilisations en cours	87 604.00 €	8 690.00 €	14 690.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	39 244.00 €	40 583.00 €	
001	Déficit investissement reporté	31 588.00 €	38 770.00 €	
0165	Dépôts et cautionnements reçus	550.00 €	550.00 €	186.00 €
RECETTES (montants TTC)		236 586.00 €	149 665.00 €	
13	Subvention d'investissement	4 000.00 €	15 000.00 €	
024	Produits de cessions d'immobilisations	16 000.00 €		
10	Dotations, fonds divers	56 803.00 €	17 204.00 €	
021	Virement section fonctionnement	90 591.00 €		
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	68 642.00 €	116 911.00 €	
0165	Dépôts et cautionnements reçus	550.00 €	550.00 €	

RÉALISATIONS 2013

SECTION DE FONCTIONNEMENT

ENTRETIEN DES BÂTIMENTS (montants TTC)		
ARÈNES		
Peinture	COULEURS PYRÉNÉES	1 141.89 €
Bois	SOFOCO	246.85 €
LOGEMENTS PRESBYTÈRE (2)		
Hotte aspirante	SARL DUBOY	131.00 €
Travaux maçonnerie	ETS RIBEIRO	1 933.90 €
Peinture + parquet	ADOUR PEINTURE	1 209.61 €
Sanitaire + chauffe eau	ETS SIBERCHICOT	1 396.35 €
Habillage douche + divers	EURL DUFAU	811.21 €
Meuble sous évier	SCAM	114.45 €
LOGEMENT A CÔTÉ DE L'ATELIER		
Peinture	ADOUR PEINTURE	767.02 €
BÂTIMENT LAHAOUT ET ATELIER COMMUNAL		
Peinture	ADOUR PEINTURE	1 299.33 €
Sanitaire	ETS SIBERCHICOT	685.74 €
MONUMENT AUX MORTS		
Peinture	ADOUR PEINTURE	132.53 €
ABRIS BUS		
Vitre	MIROITERIE LANDAISE	201.12 €
SALLE DES SPORTS		
Hall - réfection toiture	SARL CHARPENTE BSG	5 365.85 €

Soit un montant total TTC de 15 436.85 €

CONTRATS DE MAINTENANCE (montants TTC)		
Abonnement alarmes (cantine et Mairie) et location standard	ACTIVEILLE FRANCE TELECOM	2 291.68 €
Maintenance logiciels et informatique	ALPI	2 388.45 €
VMC écoles	D.E.C.	394.68 €
Climatisation mairie	LANDES FROID EQUIPEMENT	454.48 €
Eglise	HEURELEC	201.65 €
Vérification extincteurs et exutoires	SICLI	2 395.14 €
Traitement insecticide (cantine)	DTN DESTRUCTION	220.00 €
Contrat entretien hotte aspirante (cantine, salle Lahaout)	AVIPUR SUD-OUEST	768.65 €
Maintenance panneau d'affichage Basket	ETS BODET	310.96 €

Soit un montant total TTC de 9 425.69 €

MATÉRIEL ROULANT (montants TTC)

Contrôle véhicules	EURL CONTRÔLE	52.00 €
Contrôle machines	APAVE SUD	345.52 €
Réparation épareuse et broyeur	SARL PÔLE AGRI	7 366.26 €
Entretien matériel	ADOUR MOTOCULTURE	58.89 €
Entretien matériel	AGRIVISION	1 482.25 €
Réparation véhicule C15	GARAGE LAVIELLE	683.26 €
Vidange tracteurs + réparations	LANDIMAT	535.90 €

Soit un montant total TTC de 10 524,08 €

FOURNITURES VOIRIE (montants TTC)

Ciment - cailloux	ETS CAMUS	248.23 €
Cailloux	MINVIELLE	5 508.15 €

Soit un montant total TTC de 5 756.38 €

VOIRIE ET RÉSEAUX (montants TTC)

Chemin de Rostaing	BTP BAUTIAA	4 370.18 €
Curage fossés et collecteurs	SARL TP HOLVOET ET FILS	1 962.04 €
Location pelle à pneus avec chauffeur	SARL LALOUBERE	531.02 €

Soit un montant total TTC de 6 863.24 €

ENTRETIEN AUTRES BIENS MOBILIERS (montants TTC)

Contrat entretien chauffage	Thierry LAMARQUE	482.24 €
Réparation hotte aspirante	SCOP ESCRIBA	335.50 €
Entretien matériel	LANDES AFFÛTAGE	57.54 €
Réparation friteuse	SARL DUBOY	240.43 €
Réparation petit matériel	SARL POMAREZ MOTOCULTURE	177.10 €

Soit un montant total TTC de 1 292.81 €

LOCATION DE MATÉRIEL (montant TTC)

Machine à affranchir	SATAS	812.39 €
----------------------	-------	----------

ENTRETIEN TERRAINS (montant TTC)

Fleurs, terreau, engrais, débroussaillant, démoissant, jardinières, travaux pelle	DIVERS FOURNISSEURS	5 155.60 €
---	---------------------	------------

DIVERS (montants TTC)

Fournitures d'entretien	DIVERS FOURNISSEURS	2 809.06 €
Fournitures de petit équipement	DIVERS FOURNISSEURS	4 308.59 €

Soit un montant total TTC de 7 117.65 €

RÉALISATIONS 2013

CONTINGENTS ET PARTICIPATIONS

ORGANISMES (montants TTC)	
SIVU DES ARRIGANS (regroupement scolaire)	33 156.00 €
SDIS des Landes (Service Départemental d'Incendie et de Secours)	10 364.00 €
SYDEC + entretien éclairage public	7 518.34 €
CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales)	3 700.00 €
SIVU DES ARRIGANS (Lac de Tastoia)	3 259.00 €
Téléalarmes	2 482.41 €
Centre de secours Pouillon (construction caserne)	1 009.30 €
ADACL (Agence Département d'Aide aux Collectivités Locales)	784.80 €
ALPI (Agence Landaise pour l'Informatique) adhésion + accès plateforme marchés publics	600.00 €
ATESAT	600.00 €
SPA	600.00 €
Centre de gestion	280.00 €
Syndicat du Luy	202.50 €
Banque alimentaire	100.00 €

Soit un montant total TTC de 64 656.35 €

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS (montants TTC)	
Amicale Sportive	3 345.00 €
Amicale Laïque	3 000.00 €
Comité des fêtes	3 000.00 €
A.D.M.R. (association d'Aide à Domicile en Milieu Rural)	674.00 €
Société de chasse	305.00 €
Lous Hardits (Ainés Ruraux)	230.00 €
Coursayres des Arrigans	80.00 €
A.P.E. (Association des Parents d'Élèves)	80.00 €
F.N.A.C.A. (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie)	80.00 €
U.N.C. des Arrigans (Union Nationale des Combattants)	80.00 €
Société de pêche	80.00 €
Association des Veuves Civiles	50.00 €
Mutilés du travail (section locale)	50.00 €
Vie Libre	46.00 €
Fondation Bergonié	30.00 €

Soit un montant total TTC de 11 130.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

VOIRIE - RÉGULARISATION DES CHEMINS COMMUNAUX (montant TTC)

Frais de Notaire	Maître LARRAN	4 436.02 €
------------------	---------------	------------

MOBILIER MAIRIE (montant TTC)

DÉCOTEL	Table salle conseil municipal	304.98 €
---------	-------------------------------	----------

ACHAT DE MATÉRIEL (montants TTC)

MESPLÈDE	Poste onduleur + fournitures	460.46 €
CHRESTIA MOTOCULTURE	Débroussailleuse	872.00 €
SARL DUBOY	Lave vaisselle (cantine)	3 270.80 €
LANDES FROID ÉQUIPEMENT	Chambre froide (cantine)	6 936.80 €
ETS BODET	Panneau d'affichage basket	2 380.04 €
SARL LANDAGRI	Godet hydraulique	1 788.02 €
ETS RIBEIRO	Eglise étanchéité Porche	2 785.10 €
EURL DUFAU	Porte d'entrée hall des sports	3 982.68 €

Soit un montant total TTC de 22 475.90 €

VOIRIE

VOIRIE COMMUNAUTAIRE

TRAVAUX EN ENROBÉ (montants TTC)	
Route de Lagraboche	21 215.25 €
Impasse du Chapelat	7 656.79 €
Route de Bourdéou	10 149.02 €
Impasse du Luc	17 017.29 €

Soit un montant total TTC de 56 038.35 €

CURAGE DES FOSSÉS À LA PELLE À PNEUS (montant TTC)	
Route de Lagelouze, Impasse de Talamont, Impasse de Béhus, Impasse de Lagelouze, Chemin du Louetz	531.02 €

VOIRIE COMMUNALE

TRAVAUX EN TRICOUCHE (montant TTC)	
Chemin de Rostaing	4 370.18 €

TRAVAUX COLLECTEURS (montant TTC)	
Marlat, Latéoulère, Bourdéou, Loustaou, Lescloupé Longueur totale : 2 405 ml	2 766.30 €

SIVU REGROUPEMENT SCOLAIRE

EFFECTIF 2013/2014

ÉCOLES	EFFECTIF (nombre d'élèves)	NIVEAUX
ESTIBEAUX	49	CM1 + CM2
MOUSCARDÈS	41	CE1 + CE2
OSSAGES	30	Petite Section Maternelle
TILH	75	Moyenne et Grande Section Maternelle + CP

Soit un effectif total de 195 élèves

CRÉDITS ALLOUÉS A L'ÉCOLE D'ESTIBEAUX

OBJETS (montants TTC)	
Fournitures scolaires	3 408.00 €
Subvention projet scolaire	1 200.00 €
Noël	624.00 €
Coopérative scolaire	456.00 €

Soit un montant total TTC de 5 688.00 €

PARTICIPATION DES COMMUNES 2013

COMMUNES (montants TTC)	
ESTIBEAUX	33 156.00 €
MOUSCARDÈS	13 182.00 €
OSSAGES	24 767.00 €
TILH	41 445.00 €

Soit un montant total TTC de 112 550.00 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Excédent de fonctionnement (montant TTC)	19 413.30 €
Excédent d'investissement (montant TTC)	1 147.33 €
Résultat global de l'exercice (excédent)	20 560.63 €

BUDGET PRIMITIF 2013

Équilibre en section de fonctionnement (montant TTC)	183 934.00 €
Équilibre en section d'investissement (montant TTC)	4 845.00 €

INFORMATIONS DIVERSES

INFORMATION SUR LES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES (rentrée 2014/2015)

La mise en œuvre de la semaine de 4 jours et demi permettra de mieux répartir les heures de classe sur la semaine, d'alléger la journée de classe de 45 minutes en moyenne et de programmer les enseignements fondamentaux aux heures où les élèves sont les plus concentrés. Les nouveaux rythmes scolaires offriront aux élèves la possibilité d'accéder à des activités sportives, culturelles et artistiques qui contribueront à développer leur curiosité intellectuelle et à renforcer le plaisir d'apprendre et d'être à l'école.

Le tableau ci-dessous présente l'organisation propre à chaque école du RPI des Arrigans.

Le mercredi midi, deux solutions s'offrent aux parents :

- Récupérer leur(s) enfant(s) à l'école après la classe ou dans les garderies du RPI (Estibeaux : jusqu'à 12h50, Mouscardès : jusqu'à 12h40, Tilh : jusqu'à 12h30). La garderie du mercredi midi sera gratuite.
- Inscrire leur(s) enfant(s) à l'annexe du Centre de Loisirs de la Communauté de Communes à Tilh. Le transport sera assuré par les services du Conseil Général et ce gratuitement. Le prix à payer par les parents pour la demi-journée au Centre de Loisirs, incluant le repas, est calculé en fonction du quotient familial. Il varie entre 3,50 € et 6,50 € (ces prix tiennent compte d'une participation de la Communauté de Communes). Les parents pourront récupérer leur(s) enfant(s) à Tilh entre 17h00 et 19h00.

ÉCOLE	CAR	MATIN	CAR le mercredi	APRÈS MIDI		CAR
OSSAGES	8h20 9h10	9h20-12h20 enseignement	12h20	13h20 - 13h50 TAP (sieste)	Lundi, jeudi : 13h50 - 16h20 : enseignement	16h20 17h20
					Mardi, vendredi : 13h50 - 15h50 : enseignement 15h50 - 16h20 : TAP et APC	
TILH	8h27 9h00	9h10-12h10 enseignement	12h10 12h30	13h30 - 15h45 enseignement	15h45 - 16h30 : TAP tous les jours APC mardi, jeudi	16h30 17h10
MOUSCARDÈS	8h35 8h50	8h55-11h55 enseignement	12h00 12h40	13h30 - 15h45 enseignement	15h45 - 16h30 TAP tous les jours APC lundi, mardi (15h45 - 16h15)	16h40 17h00
ESTIBEAUX	8h42	8h45-11h45 enseignement	11h50 12h50	13h15 - 15h30 enseignement	15h30 - 16h30 TAP lundi, mardi, vend. APC le jeudi	16h50

TAP : Temps d'Activités Périscolaires (gratuits, facultatifs et sur inscription).

Les élèves seront répartis en plusieurs groupes qui, chaque semaine à tour de rôle, participeront à des ateliers divers (exemples : atelier d'activités manuelles, atelier bibliothèque, atelier multisports...). Le détail des ateliers vous sera communiqué par chaque école à la rentrée scolaire.

APC : Activités Pédagogiques Complémentaires (gratuites).

Soutien scolaire personnalisé proposé et assuré par les enseignants en fonction des besoins des élèves et avec l'accord des parents.

ACCUEIL DE LOISIRS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE POUILLON

Un hiver fort en collaboration !

Les vacances de Noël 2013 ont été consacrées à la décoration de magasins des environs. Ainsi le centre a participé à la mise en place des vitrines de Noël des magasins Maïsadour de Dax et Saint-Vincent-de-Tyrosse.

La vitrine du magasin Evipro à Peyrehorade a aussi bénéficié d'une décoration réalisée par les enfants du centre.

Une action solidaire...

Le centre de loisirs a organisé une exposition artistique pendant les vacances de printemps du mardi 15 au mardi 23 avril 2014. Cette animation, "l'art dans tous ses états" a eu un franc succès puisque les dons des commerçants à travers l'organisation de la tombola et la vente des objets du centre de loisirs ont permis de récolter la somme de 1 300 €.

L'action a été clôturée par la remise de cette somme à l'association "les Amis de Marius" le mercredi 14 mai à l'hôpital de Dax. Une délégation composée d'enfants des centres des communautés de communes de Pouillon et Montfort-en-Chalosse (qui s'est associée à la manifestation) ont officiellement remis la somme d'argent à la Présidente de l'association et à la maman du petit Marius, décédé il y a deux 2 ans.

Un petit reportage peut être visionné sur le site de TV Landes (date du 23 mai 2014).

Un reportage plus conséquent sera mis en ligne sur le site des Francas des Landes afin d'avoir un documentaire qui devrait permettre à des centres de loisirs voisins de développer un concept identique sur leurs territoires.



Été 2013

Au mois de juillet, un spectacle égyptien était organisé dans le cadre somptueux du théâtre de verdure de Gaas, alors que le mois d'août révélait des vedettes locales au travers du premier "Festival des Canailles" de Pouillywood.



Les familles ont pu assister à la projection de plusieurs courts - métrages réalisés par les enfants et l'équipe pédagogique.

Un bon moment de rigolade !

Février 2014 : les vacances de tous les paris !

Les familles se sont retrouvées autour de tables de jeux créées par les enfants le temps de quelques parties de poker et quelques tours de roulette, en dégustant de bonnes pizzas faites le jour même par une équipe d'enfants super motivée !

Le plus dur fut de convaincre les parents de quitter notre "casino" improvisé...



Et toujours le sourire !!!

Un été 2014 très attendu

Le mois de juillet sortira des sentiers battus à la recherche de l'anneau de Bilbon le Hobbit au travers d'une comédie musicale qui se déroulera le vendredi 25 juillet dans la salle des fêtes de Habas à partir de 18h00.

Août restera dans la période médiévale puisque les enfants se consacreront à la réalisation d'objets qu'ils mettront en vente pendant le marché nocturne de Habas le 19 août. Les bénéfices seront reversés à l'association "les amis de Marius" pour laquelle nous avons déjà œuvré pendant les vacances de printemps.



Les renseignements pratiques

Pour les inscriptions, vous trouverez les documents nécessaires sur le site internet communautaire : www.ccpouillon.fr

Vous pouvez nous joindre :

Par téléphone : 05 58 98 38 39 du mardi au vendredi, de 9h00 à 17h00

Par mail : centredeloisirsdepouillon@yahoo.fr

Par fax : 05 58 98 36 37

Et n'oubliez pas de visiter notre blog pour visionner les photos des activités : loisirscomcompouillon.over-blog.fr

INFORMATIONS DIVERSES

ACTIONS SOCIALES

SERVICE ADMR

Aide aux personnes, APA, aides ménagères, auxiliaires de vie, gardes de jour, etc.

Responsable : Monsieur BRIAND Alain

Permanences :

- du Lundi au Vendredi, de 9h00 à 12h00
- les Lundi et Jeudi, de 14h00 à 16h30

Coordonnées :

ADMR CANTON DE POUILLON

29, place de la Mairie

40290 ESTIBEAUX

Tél. : 05 58 98 39 08 (accueil téléphonique 24h/24)

CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale)

Aide aux personnes, APA, aides ménagères, auxiliaires de vie, gardes de jour, etc...

Depuis le 1^{er} janvier 2013, le service du CIAS des Gaves est compétence de la Communauté de Communes de Pouillon.

Coordonnées :

CIAS Communauté de Communes de Pouillon

60, allée du Marais

40290 MISSON

Tél. : 05 58 98 89 10

Fax : 05 58 98 53 77

TÉLÉALARME

A partir du 1^{er} janvier 2013, la gestion de la téléalarme est compétence du CIAS (Communauté de Communes de Pouillon).

Pour tout renseignement, s'adresser à la Mairie.

PORTAGE DES REPAS

Pour ce service, contacter la Maison de Retraite de POUILLON au 05 58 98 22 38, du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Prix du repas : 6,70 €

TARIF DES LOCATIONS

SALLE LAHAOUT

Personne hors Commune pour une réunion à but non lucratif, sans cuisine 100 €

Personne hors Commune pour une réunion à but non lucratif, avec cuisine et chaises 250 €

Personne de la Commune pour une réunion à but non lucratif, avec cuisine et chaises 70 €

Associations adhérentes à l'association Lahaout gratuit

Association communale non adhérente à l'association Lahaout, pour une manifestation à but non lucratif, avec cuisine et chaises 70 €

Association hors Commune, pour une manifestation à but non lucratif, avec cuisine et chaises..... 70 €

Association communale et hors Commune pour une manifestation à but non lucratif, sans cuisine gratuit

CHAUFFAGE SALLE LAHAOUT

Prix du jeton (pour 1 heure de chauffage) 2.50 €

VAISSELLE

Personnes de la Commune..... gratuit

Personnes extérieures à la Commune, par tranche de 100 couverts 22,90 €

La vaisselle cassée devra être remplacée.

CHAISES

Prêt pour utilisation dans les locaux communaux uniquementgratuit

Une chaise cassée devra être remboursée (20 € l'une)

SALLE POLYVALENTE

Personnes de la Commune..... 100 €

Personnes extérieures à la Commune..... 200 €

**Toute location doit être payée à la réservation.
Un chèque de caution et une attestation d'assurance seront demandés.**

FRELONS ASIATIQUES

Information transmise par la société DTN à Mimbaste
Tél. 05 58 97 83 37 - 06 10 50 21 65

Cycle de vie du frelon :

- ponte et éclosion de l'oeuf (3 jours),
- état larvaire (8 jours),
- nymphe (12 jours),
- adulte (3 à 5 semaines).

Une reine vit entre 2 et 3 ans.

Au printemps, lorsque la température et l'alimentation le permettent, la jeune fécondatrice sort d'hivernation et installe une dizaine d'alvéoles pour constituer un nid.

Elle pond, élève les larves, assure la nymphose jusqu'à la naissance des jeunes adultes qui l'aideront dans la construction et l'élevage d'une nouvelle colonie.

Durant tout l'été, le nid sera modifié et agrandi par les ouvrières, la reine fécondatrice restant au nid.

A l'automne, 15-20 jours avant les premiers froids, la reine choisit un certain nombre de jeunes individus femelles qui se font féconder par les mâles de la colonie, sortent du nid et vont se protéger pour hiverner (sous terre, dans un amas de bois, sous des écorces, dans un toit isolé...).

De par l'absence de la reine (et donc de naissances), le nid va se vider de ses occupants progressivement, suite à la mort de chaque frelon.

Le nid commence alors sa destruction naturelle qui va durer tout l'hiver.

Au printemps, les jeunes reines choisissent un nouvel emplacement et le cycle recommence.

On comprend ainsi l'importance de la destruction d'un nid durant la belle saison afin d'éliminer la reine.



ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte des ordures ménagères est effectuée par le SIETOM DE CHALOSSE - 40250 CAUPENNE
⇒ Tél. : 05 58 98 57 57

Nous vous rappelons que les conteneurs du tri sélectif situés Route du Bergeras sont destinés à recevoir **exclusivement** les ordures signalées sur leurs parois.

Tous les encombrants, végétaux, ferrailles et autres doivent être amenés :

⇒ à la **déchetterie de Pomarez** :

Horaires d'ouverture :
Lundi et Mercredi : 9h00 - 12h30
Samedi : 13h30 - 17h00

⇒ ou à la **déchetterie de Pouillon** :

Horaires d'ouverture :
Lundi et Mercredi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00
Vendredi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00
Samedi : de 9h30 - 12h30 / 13h30 - 17h00

Les personnes qui ne peuvent effectuer le transport de leurs gros encombrants jusqu'à la déchetterie devront en aviser la Mairie. Ce service sera assuré une fois par mois par les employés communaux.

MARLAT : nous insistons sur le fait que le site du Marlat est fermé. Tout dépôt d'ordures sera sanctionné.

PENSONS À PROTÉGER NOTRE ENVIRONNEMENT !



INFORMATIONS DIVERSES



Bilan de la collecte sélective

Fiche de synthèse Année 2013

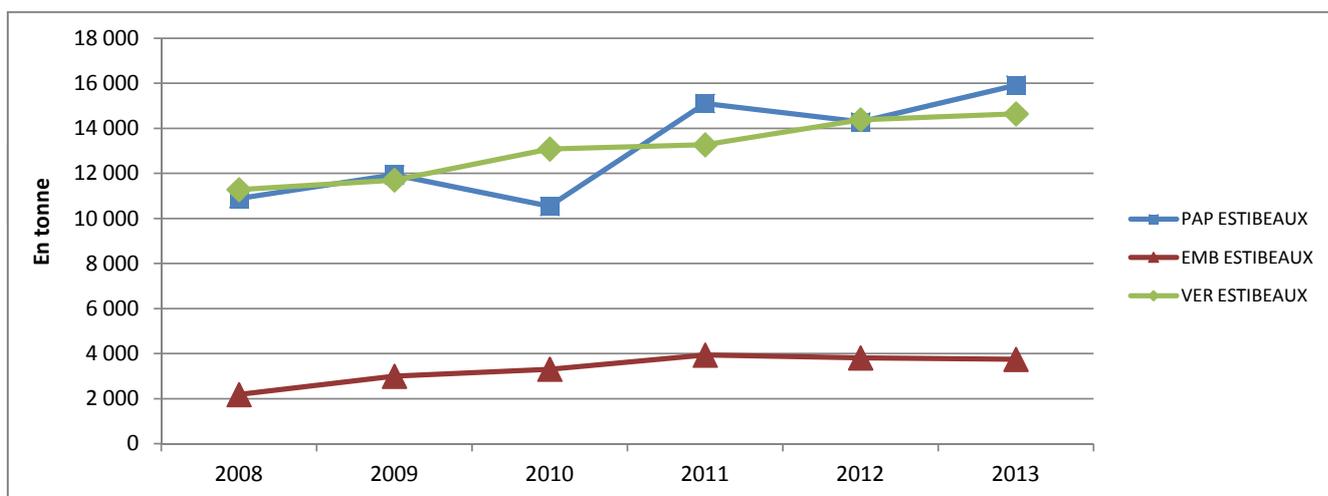
Commune de : **ESTIBEAUX**

Nombre de points tri : 1

Population : 664

progression collectes / année 2012		Bilan des collectes de la commune et du SIETOM	
Commune	SIETOM	Collectes sur la commune	Collectes sur le SIETOM
		Papier : 15 918 kg	1 983 588 kg
		Emballages : 3 753 kg	502 189 kg
		Verre : 14 641 kg	2 076 514 kg

Evolution des tonnages de la commune par rapport aux années précédentes



Moyenne commune		Ratios collectés sur la commune et le SIETOM	
/moyenne SIETOM	/moyenne nationale	Moyenne de la commune	Moyenne du SIETOM
-	-	Papier : 23,97 kg/an/hab	26,15 kg/an/hab
-	-	Emballages : 5,65 kg/an/hab	6,62 kg/an/hab
-	-	Verre : 22,05 kg/an/hab	27,37 kg/an/hab

Commentaires

Le tri du papier est en dessous de la moyenne, des efforts sont à faire. Une information auprès de vos administrés peut s'envisager avec nos conseillers du tri.

Beaucoup de bouteilles plastiques partent encore à la poubelle. Des conteneurs sont à votre disposition pour ajouter le tri à vos manifestations, contactez-nous.

Le verre est un matériau qui se recycle à l'infini, il doit donc être recyclé. Un conseiller du tri est à votre disposition pour vous aider à améliorer vos performances.

SIETOM de Chalosse

815 route des Partenses - 40250 Caupenne

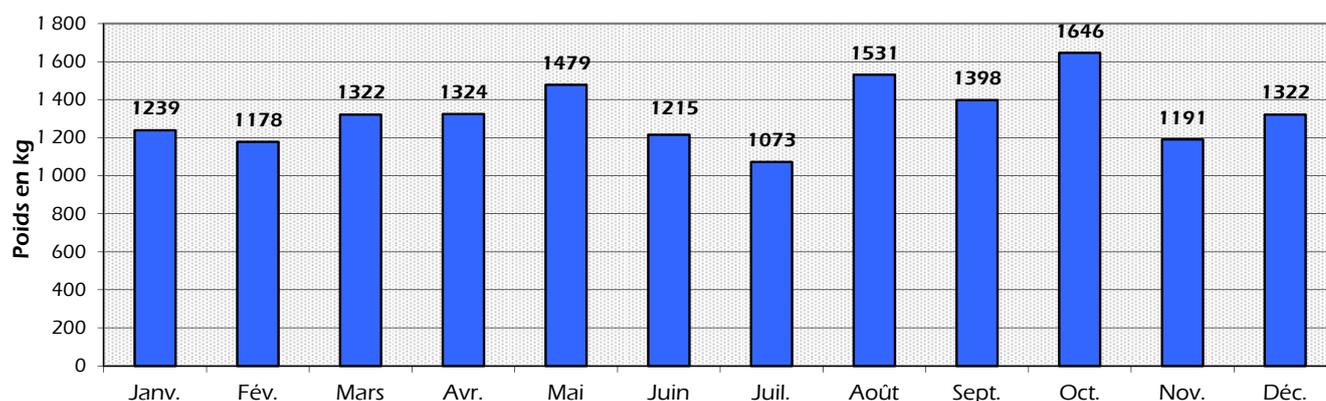
05 58 98 57 57 - 05 58 98 49 88

accueil@sietomdechalosse.fr - www.sietomdechalosse.fr

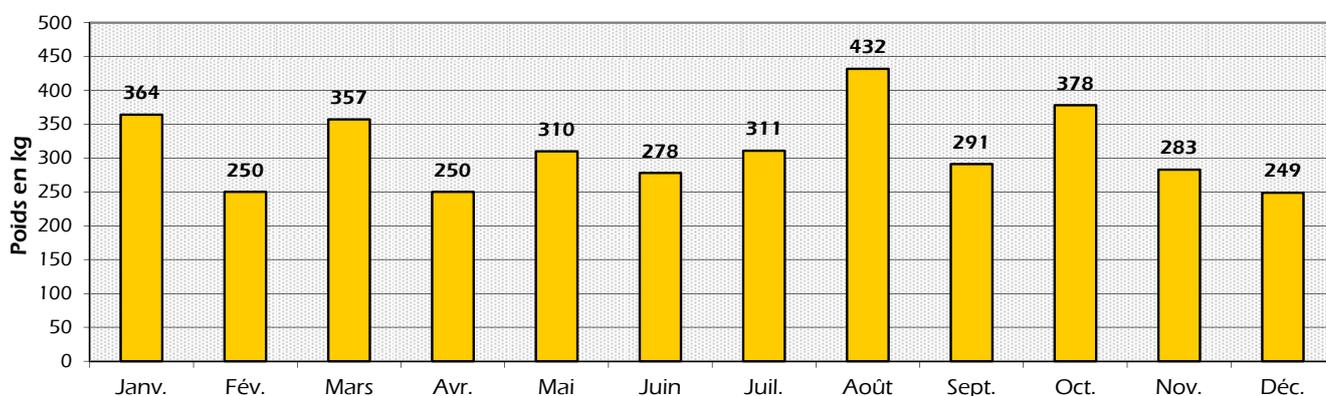
Année 2013



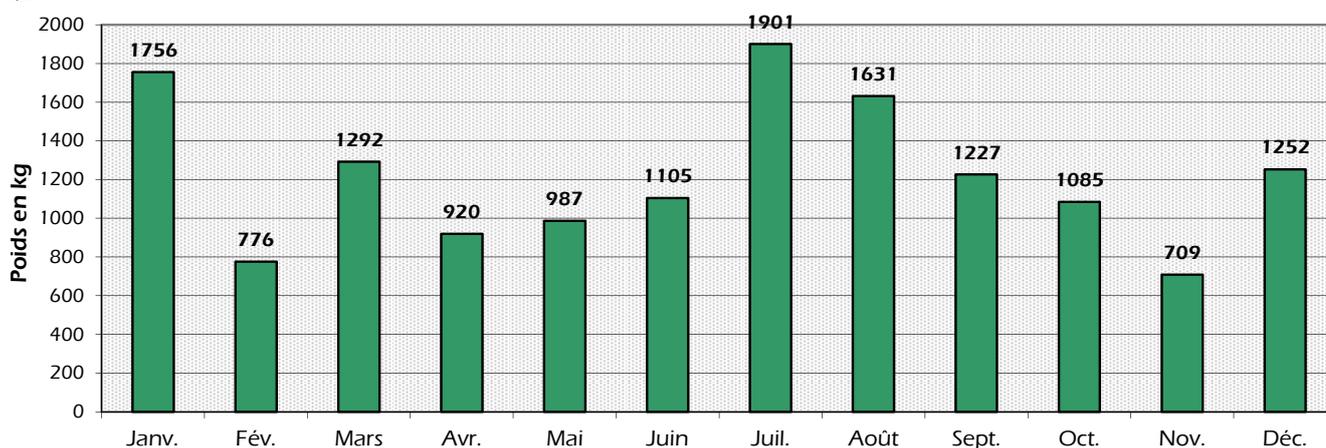
Collecte des papiers, journaux, magazines



Collecte des emballages (bout. plastiques, briques aliment., emball. métalliques)



Collecte des emballages en verre



BASKET ARRIGANS

BILAN SPORTIF SAISON 2012/2013

MINI POUSSINS (U9)

BA/HABAS 1 : Équipe qui s'entraînait les samedis matin à Tilh ou Habas avec Christelle et coachée par Jérôme Lamarque, épaulé par Anthony Darrigan et Frédéric Dufourg en fin de saison. Des progrès ont été réalisés. Tous ces jeunes passent en catégorie Poussins (U11) dès la saison prochaine.

BA/HABAS 2 : Équipe qui s'entraînait aussi les samedis matin avec les Mini Poussins, et coachée par Laurent Larrouture. Ils s'inclinent de peu en quart de finale à Bocs. Une bonne saison dans l'ensemble malgré un effectif réduit.

HABAS/BA 3 : Que des basketteurs première année, qui s'entraînaient avec Christelle les samedis matin à Tilh ou Habas, et coachés par Mathilde Sintas aidée par Chrystelle Lamarque, Natacha Lavielle et Laurent Labaigt. Des débuts difficiles dûs à un manque d'assiduité.

POUSSINS-POUSSINES (U11)

BA : Les protégés d'Aurélien Nougaro et Arnaud Labaigt réalisent une excellente saison. Ils terminent 5^{ème} de leur poule en série A et remportent le Final 4 série AB à Tilh.

BA/HABAS 1 : Les filles de Damien Orreindy et Patrice Crabos se sont aussi qualifiées pour la série A. Une poule difficile, mais les filles ont nettement progressé. Elles ont disputé leur Final 4 Série AB à Parentis et s'inclinent malheureusement lors des deux rencontres après prolongation.

HABAS/BA 2 : Constituée de licenciées de Habas, l'équipe dirigée par Marina Tuquoi et Magali Bordes a connu des débuts difficiles. Mais dès la deuxième phase, les progrès se sont fait ressentir. Elles terminent 3^{ème} de leur Final 4 qui se déroulait à Habas.

BENJAMINS-BENJAMINES (U13)

BA : Les garçons de Jean-Pierre Lamarque réalisent une bonne saison. L'arrivée de 2 éléments en cours de saison a permis à ce groupe de 9 de monter en

puissance et de remporter la finale Série Espoir contre la JUMP. Bravos à tous !

BA/HABAS 1 : Coachées par Cathy Sandrès et Delphine Barets, les filles parviennent à se qualifier en série A. Elles échouent de très peu en quart de finale au Stade Montois. Mais elles remportent la finale Série AB face à Côteaux du Luy. Une bonne saison dans l'ensemble.

HABAS/BA 2 : Les filles de Denis Siberchicot et Chrystelle Lamarque atteignent les demi-finales série Espoir face à ABN. Durant toute la saison, ces jeunes basketteuses ont travaillé avec sérieux. Ce groupe évoluera encore en Benjamine la saison prochaine. De quoi voir venir pour la suite...

MINIMES MASC et FEM (U15)

BA/MCB 1 : Les garçons engagés en pré-région en septembre réalisent une excellente saison, en atteignant la finale du championnat régional. Une seule défaite en championnat, certes la plus difficile à encaisser ! Mais soutenus par de nombreux supporters dans les arènes de Pomarez, ces jeunes arrigans ne peuvent qu'être fiers de ce beau parcours. Ils ont aussi atteint la demi-finale de la coupe Fauthoux, éliminés par les minimes France de Dax. Bravo les gars et merci !

BA/MCB 2 : Coachés par Christian Saint-Germain, les minimes 2 se sont qualifiés pour les quarts de finale série AB. Malheureusement, leur parcours s'est arrêté là, après une défaite de 10 points à l'élan Tursan. De gros progrès réalisés par ce groupe de garçons motivés.

BA/HABAS : Une saison à deux visages pour les filles d'Aurélien Lamarque et de Damien Siberchicot. Après une grosse remise en question et une remontée de bretelles dès le mois de décembre, les jeunes filles ont su se reprendre pour ensuite enchaîner les victoires et disputer la finale série B.

CADETS-CADETTES FEM (U17)

BA/MCB 1 : Les cadets de Tanguy Ossola et Benjamin Lamarque ont fait un beau parcours. Ils ont prouvé à tout le monde qu'avec du sérieux dans leur travail et beaucoup d'abnégation et de motivation, une équipe peut réaliser d'excellents matchs. Les garçons s'inclinent de 7 points en demi-finale série A après avoir fait chuter un des favoris (Espoir Chalosse) en quart de finale. Bravo pour cette saison !

MCB/BA 2 : A contrario, cette équipe engagée par le club de MCB, et dirigée par Philippe Dollez, a connu maintes difficultés pour aligner 5 éléments minimum chaque week-end. Une saison difficile due à un manque d'effectif dès le départ. Cela nous servira de leçon pour la suite.

BA/HABAS : Les 8 cadettes de Marjo Labadie et Camille Cabé atteignent les demi-finales de série B face à Cauneille. Après un départ difficile, les filles réalisent une bonne deuxième partie de saison. Malheureusement sur la fin, les blessures sont venues perturber les dernières semaines. Bravo à toutes !

JUNIORS MASC et FEM (U20)

Une saison plus que magnifique pour ces deux équipes juniors. Le Comité a décidé de réintégrer cette catégorie dans leur championnat dès le mois de septembre. Les clubs des Arrigans et de Habas ne se sont pas fait prier pour engager deux équipes. Au mois de janvier le Comité décide de mener ce championnat jusqu'à la fin avec des phases finales et un tournoi inter-région. Nous n'avons donc pas fait de détail et nous avons tout "raflé" ! En effet, les juniors (nés en 93-94 et 95) des Arrigans et de Habas réalisent deux doublés. Ils finissent donc Champions des Landes (après deux belles finales à Cauneille face à Tartas et HDC). Quelques jours avant, ils remportent aussi la première édition du tournoi inter-région organisé à Habas et Tilh avec des équipes du Comité 64. Bravo à tous et aux coachs, Stéphan Nougaro et Franck Lavielle pour les garçons et Christelle et Elise Larrouture pour les filles !

SÉNIORS GARÇONS

Les jeunes garçons de Benoît réalisent une bonne saison en honneur région en s'accrochant à la 2^{ème} place de leur poule. Cette saison se solde donc par une montée en promotion. Il a fallu attendre les dernières journées pour s'octroyer ce ticket à l'échelon supérieur. Bravo à tous !

Les hommes de Titi terminent la saison en beauté par le titre de champion des Landes en Promotion Excellence départementale. Terminant 1^{er} de leur poule, synonyme de montée en Excellence, ils se sont qualifiés pour les demi-finales où ils ont battu la belle équipe de la JUMP. A Hagetmau, dans une salle bien remplie et soutenus par leur public rouge et blanc, les Arrigans remportent le trophée des champions après une lutte acharnée face à l'ASCH.

L'équipe 3, engagée en poule des As termine 3^{ème} de sa poule et atteint les demi-finales où elle sera stoppée par l'Élan Chalossais. Au cours de la saison, les garçons d'Eric ont réalisé de beaux matchs, notamment le match retour des quarts de finale remporté de 28 points alors qu'ils s'étaient inclinés de 17 points à l'aller à TBC ! C'est l'une des meilleures saisons pour ce groupe qui s'est constitué il y a trois ans.

SENIORS FILLES

HABAS/BA 1 : Pour cette première saison en championnat régional, les demoiselles de Habas ont connu une saison assez difficile. Après une première phase de découverte sous la directive de David, les bleues et blanches attaquaient parfaitement la deuxième phase en s'imposant à Anglet et en dominant Haut Mauco. Mais la suite fut plus difficile pour les filles dirigées par Christelle puis Nanou. Elles terminent la saison 1^{ère} relégable, mais la bonne nouvelle est tombée il y a quelques jours : un repêchage au niveau régional ! L'aventure continue...

BA/HABAS 2 : Les Séniors Filles du Basket Arrigans ont connu une saison avec des hauts et des bas mais ont néanmoins terminé 3^{ème} de leur poule. Malheureusement, cette dernière marche du podium ne leur permet pas de monter en Excellence Département. Toutes les filles d'Hervé vont donc faire de leur mieux pour atteindre cet objectif la saison prochaine.

HABAS/BA 3 : Cette "nouvelle équipe" engagée en championnat départemental a effectué une bonne saison. Malgré des débuts difficiles avec un effectif restreint, dès le mois de janvier, elle parvient à se qualifier pour la seconde phase en championnat Promotion Honneur. Avec l'arrivée de nouveaux éléments en cours de saison et aidée par des cadettes et juniors, les filles se hissent finalement jusqu'en demi-finale où elles tomberont face au futur champion CSGB.



ACCA

L'année cynégétique 2013/2014 touche à sa fin.

Les derniers 28 chevreuils ont été prélevés, nous avons donc atteint le quota prévu par le plan de chasse triennal, soit 84 animaux.

Cette saison nous aura permis la prise de 11 sangliers et 2 renards.

Comme de coutume, la journée de chasse continue a eu lieu le 18 janvier 2014. Après une journée bien remplie, c'est autour d'une table que se sont réunis les participants pour partager un copieux repas. Merci encore à tous les chasseurs d'Estibeaux et d'ailleurs, qui nous permettent de réaliser notre plan de chasse.

Un recensement des terriers de blaireaux a été fait par nos soins sur le territoire de la commune. Cet animal étant susceptible de transmettre la tuberculose bovine, une campagne de capture sera organisée par la DDA en association avec les ACCA et les piégeurs.

Un petit rappel pour nos amis agriculteurs : Pensez à faire votre demande si vous voulez détruire au fusil les ragondins sur vos parcelles car les autorisations ne sont plus valables après le 30 juin. Pour tirer ces animaux, il faut être titulaire du permis de chasser et avoir sa validation annuelle à jour. Pour les autres, il est possible de désigner deux tireurs qui remplissent ces conditions. Les formulaires sont disponibles auprès de l'ACCA (téléphoner au **05 58 98 09 69**). Pour le tir des corneilles noires, même procédure, mais autorisations valables jusqu'au 31 juillet.

Bilan piégeage pour la période du 01/07/2012 au 30/06/2013 :

- Ragondins : 77
- Visons Amérique : 7



COMITÉ DES FÊTES

2007, 2008...

2012, 2013, 2014...

On ne les arrête plus !

Mais quel comité !!!

Chaque année, les fêtes sont dantesques !

La soirée à thème du vendredi commence à fidéliser les Estibeaussais : une année dans l'esprit Basque, une année Western avec ses cow-boys et sa country... Quid de 2014 ? (des bruits de couloirs nous font penser que nous aurons droit aux îles, à ses vahinés, son rhum, sa Zumba !).

Le samedi, le magret fait l'unanimité, de même que la course du dimanche, royalement gérée par Bertrand Lafaye et son équipe de chez Dargelos.

Comme toujours, personne ne rate le repas du lundi, "moules-frites", qui fait salle (ou plutôt chapiteau) comble tous les ans, en musique, et ce jusqu'à... tard !

Les fêtes 2013 ont été une grande réussite et restent dans la lignée des années précédentes. Et cela grâce aux musiciens de la Clique, grâce aux bénévoles que nous souhaitons encore plus nombreux, grâce aux employés municipaux toujours disponibles, et surtout, grâce à la présence de chacun des Estibeaussais qui vient toujours de bonne humeur, plein d'entrain, et motivé pour que ces fêtes patronales restent ce grand succès que nous connaissons.

Le reste de l'année a été marqué par quelques réunions très conviviales et vivantes (repas de remerciement des bénévoles, tournoi des cinq nations...) qui nous font patienter jusqu'aux prochaines fêtes... du 18 au 21 juillet 2014.

Dans cette attente, profitons bien de notre village et réjouissons-nous de bientôt nous retrouver autour du verre de l'amitié.

Les Co-présidents,
Jean-Christophe Gilguy
Thierry Laborde



AMICALE LAÏQUE

Nous avons débuté l'année 2013 par la soirée "paëlla" à laquelle 86 adultes et 12 enfants ont participé.

Ensuite, nous avons organisé un voyage sur une journée. Cette année, direction le parc Walibi, où 61 adultes et 9 enfants de moins de 10 ans ont passé une excellente journée. Au programme, petit déjeuner en route afin de profiter au mieux des attractions calmes le matin, puis, un sympathique pique-nique pour reprendre des forces afin d'affronter les animations les plus fortes.

La pluie a daigné nous laisser tranquille pour la journée, et nous avons même pu manger quelques grillades sur la place de Lahaout à notre retour.

Puis ce fût le tour de la fête du lac, et là, pas de pitié de la part de la météo : Il a plu tout le week-end ! Malgré tout, 21 personnes sont venues participer au concours de belote du samedi soir, préférant le café et le chocolat chaud au cidre...

Le dimanche, le concours de pêche a été annulé, nous avons servi 45 petits déjeuners. Nous avons également annulé le Clown Turlutu ainsi que la structure gonflable à cause des trombes d'eau qui déferlaient sur nos têtes. Après le concert très apprécié de la Clique, nous avons servi 190 adultes et 21 enfants pour le repas du midi. Nous avons été obligés d'annuler le concours de pétanque ainsi que le concours de quilles de six. Enfin le soir, ce sont 68 adultes et 7 enfants qui sont venus partager le dernier repas de cette journée. Un grand merci à tous les bénévoles qui n'ont pas eu peur de se mouiller pour l'installation et le démontage des chapiteaux.

Le repas "œuf, jambon, piperade" a rassemblé 69 adultes et 2 enfants.

Enfin, pour clôturer les animations de cette année 2013, nous avons organisé la Sainte-Cécile, Sainte patronne des musiciens. Après un très beau concert de la Clique et la présentation des nouveaux de l'école de musique, nous avons partagé le repas servi par l'Auberge du Cheval Blanc de Habas. Le soir, un buffet froid fût proposé aux personnes présentes. Une journée conviviale très agréable et bien réussie.

Merci aux bénévoles, aux musiciens, à Sonia qui s'occupe de l'école de musique autant que de la Clique, merci aussi à Madame le Maire et à son Conseil Municipal pour son soutien permanent.

L'année 2014 va être une année exceptionnelle pour notre association. En effet, nous allons fêter nos 60 ans, à cette occasion, nous organisons une journée de retrouvaille entre les anciens musiciens, les nouveaux ainsi qu'avec toutes les personnes désireuses de partager cet évènement avec nous.

Nous aurons le plaisir d'accueillir nos collègues musiciens de la Clique de Castelnau Chalosse.



Le second projet de 2014, et pas le moindre, c'est la réalisation d'un CD par les musiciens de la Clique d'Estibeaux. Nous avons souhaité faire de cette année exceptionnelle une année inoubliable et ce CD est le support idéal pour cela. Nous serons fiers de vous le présenter et de vous le faire découvrir. N'hésitez pas à le réserver, il va s'arracher comme des petits pains...

Par la même occasion, j'invite toutes les personnes qui souhaitent s'investir dans la vie du village par le biais de notre association à me contacter. Nous avons toujours besoin de nouvelles idées.

Bien amicalement.

Le président,
Philippe Labadie



ACTIVITÉS ASSOCIATIVES DU VILLAGE

LOUS HARDITS

Le club des Aînés Ruraux LOUS HARDITS d'Estibeaux accueille toutes les personnes de la commune ou hors commune, quel que soit leur âge et moyennant paiement d'une adhésion annuelle (14 €). Chaque membre est couvert par l'assurance GROUPAMA (Cohésion Arcange).

RAPPELS DES ACTIVITÉS 2013 :

Janvier : Goûter amélioré avec dégustation de la galette parisienne et de la couronne briochée,

Mars : Assemblées Générales avec déjeuner dans la salle de LAHAOUT,

Avril : Goûter amélioré avec dégustation d'omelette aux asperges. Un merci chaleureux aux adhérents qui ont offert les œufs,

Mai : Le club a accueilli le Comité de lecture de la Fédération départementale 40. Mme BEROT, Maire, a honoré de sa présence cette réunion,

Juin : Concours d'épouvantails organisé par l'EHPAD de Pouillon « la Chaumière fleurie »,

Juillet : Comme chaque année, nos Aînés Ruraux aident le Comité des fêtes et les employés municipaux (nettoyage du bourg, préparation du petit déjeuner),

Septembre : Méchoui.

Marche : Sur les chemins de Compostelle en collaboration avec les clubs du canton d'AMOU (10 km faciles sur les routes et sentiers d'Arsague),

Novembre : Repas avec civet de chevreuil. Merci à Marie-Jeanne pour la confection du civet et merci aux chasseurs de l'ACCA d'Estibeaux.



Adresse postale :
70 impasse de l'église
40290 ESTIBEAUX

Mail :
loushardits.estibeaux@sfr.fr

Site Internet :
<http://clublousharditsdestibeaux.ass0.fr>

PROGRAMME 2014 :

6 février : Repas avec galette et couronne briochée,



10 avril : Assemblée Générale avec déjeuner au restaurant du lac de Luc à Pouillon,

1^{er} mai : Repas omelette aux asperges,

13 Juin : Concours de vélos fleuris à l'EHPAD de Pouillon,

17 juin : Grand Rassemblement à Horsarrieu. Journée festive organisée par G M 40,

3 juillet : Sortie d'une journée en Espagne avec visite du musée de la mer à Biarritz,

5 septembre : Méchoui.

Marche « Sur les chemins de Compostelle » (date et lieu non définis),

6 novembre : Repas avec civet de chevreuil.

Deux sorties d'un après-midi suivies d'un goûter sont programmées en 2014 (Parc du Sarrat à Dax et Savonnerie de Baigts-en-Chalosse).

LES COURSAIRES DES ARRIGANS

1^{er} février : Assemblée générale suivi d'un repas offert à tous les bénévoles d'animations concocté comme d'habitude par nos excellents cordons bleus.

À Amou, a eu lieu l'AG Arrigans Luys, soirée très conviviale de nos amis amollois, grands moments d'échanges des divers clubs taurins qui, pour la circonstance, se voient octroyer leur dotation d'apéritif par la UCTPR.

10 mars : Premier vide grenier printanier qui a connu un franc succès malgré la concurrence aux alentours.

13 avril : Sortie cidrerie à Saint-Sébastien. Rendez-vous annuel des adeptes du club répondant présents au bon repas prévu suivi de la marche digestive le long de la

corniche, notre Président guidant ses ouailles bâton de pèlerin en main.

Du 5 au 11 mai : Encore une sacrée balade, l'incontournable voyage durant le pont de l'Ascension. Envol de Bilbao via Séville. Visite guidée de la ville avec sa cathédrale gothique et l'ancienne tour arabe de la Giralda. Cet édifice abritait la célèbre "Macarena", la vierge que prient les toreros lors de feria et qui est portée durant la procession de la semaine Sainte. Ensuite visite de l'Alcazar, palais fortifié construit par les Maures, la Plaza de toros la "Maestranza" aux 15 000 places. Nous assistons à une soirée flamenca dans le faubourg de Triana, là où se danse le vrai flamenco par les sévillanes et tout leur "duende". Nous cheminons notre périple vers le Rocio, autre rendez-vous des andalous pour leur pèlerinage de Pentecôte. Ensuite visite de la ganaderia "Fuente Ymbre" à Cadix puis nous assistons dans l'après-midi à la fête du cheval à Jerez de la Frontera. Visite aussi de Ronda, l'une des plus anciennes villes d'Espagne dans la province de Malaga et de son musée taurin. Nous poursuivons notre route avec les emblématiques villages blancs andalous. Nous terminons par la visite de Grenade et l'incontournable centre historique de l'Alhambra, ancienne cité de gouvernement des princes arabes de Grenade.

1^{er} juin : À l'occasion du centenaire des arènes de Dax, a lieu le Festival Art et Courage.

16 juin : Fête du club avec son Tempo Coursayre, journée très diversifiée (concours de cocardes, repas populaire et sa course landaise de la Ganadéria Deyris). Un peu plus tard, rendez-vous au pré pour le déjeuner sur les berges du lac de Luc à Pouillon.

13 juillet : sortie à Nogaro pour la Corne d'Or. S'en suivent les concours landais de Mont-de-Marsan et de Dax.

22 septembre : Deuxième vide grenier de l'année qui fût boudé par les exposants. Les inscriptions furent moindres.

29 septembre : Jour de fête de la Saint-Michel, anniversaire de notre Président Gérard et championnat de France à Dax : Sacre du mouscardésien Mathieu NOGUES pour sa cinquième participation, mais aussi la première de Julien GUILLÉ.



27 octobre : notre voyage surprise nous amène vers Arcachon. Visite du musée de l'huître, repas apprécié de tous, balade.

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS (U.N.C)

ACTIVITÉS 2013 :

Février 2013

Assemblée générale de l'UNC,
Assemblée générale des présidents UNC des LANDES.

Mars 2013

Comémoration des landais morts en AFN, à Pontonx.

Mai 2013

Cérémonie du 8 mai à Estibeaux.



Septembre 2013

Assemblée générale de l'UNC,
Assemblée générale des présidents UNC des LANDES.

Novembre 2013

Cérémonie du 11 novembre : remise de décoration

PROGRAMME 2014 :

Février 2014

La section participe au bicentenaire de la bataille de Saint-Boès.

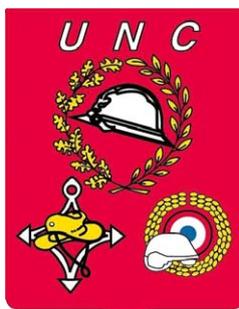
Mai 2014

La section participe, avec ses portes drapeaux, aux comémorations de Saugnac.

Novembre 2014

Cérémonie du 11 novembre : remise de décoration à l'un de nos adhérents. Madame le Maire a demandé la participation d'un piquet d'honneur de l'EALAT de Dax à cette cérémonie (en fonction des disponibilités des personnels de l'EALAT).

Dans le cadre du droit de mémoire, nous encourageons les enfants à participer aux cérémonies. Actuellement, ce sont les enfants de nos adhérents qui portent les drapeaux. **Bien évidemment, ce rôle est ouvert à tous les enfants de la commune.** Une remise de diplômes aux enfants par l'un de nos anciens à lieu au cours des réunions de la section.



Guy Lesca,
Président

LA MAIRIE D'ESTIBEAUX VOUS ACCUEILLE !

HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi, mardi, jeudi, samedi matin : 9h00 - 12h00

Mercredi : fermé

Vendredi : 9h00 - 15h30

PERMANENCE DE MADAME LE MAIRE :

Sur rendez-vous

COORDONNÉES :

Tél. : 05 58 98 01 75

Fax : 05 58 98 07 18

Mail: mairieestibeaux@wanadoo.fr



Accueil périscolaire (garderie)